

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes française met en vente à partir du 9 avril 1951 un timbre-poste consacré à l'industrie textile.

CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE.

Valeur : 25 francs.

Couleur : bleu.

Gravé en taille-douce.



Dessiné et gravé par DECARIS.

Format horizontal 22 x 36 (dentelé 13).

50 timbres à la feuille.

L'industrie textile est, ainsi que le souligne M. André Siegfried, une des plus anciennes industries humaines, une des plus complètes aussi, puisqu'elle exige l'alliance étroite des facultés techniques les plus poussées au sens artistique qui permet de réaliser des créations originales et variées.

L'industrie textile française, première industrie de transformation et première industrie exportatrice — le cinquième de la valeur globale de nos exportations — est ainsi justement mise à l'honneur par l'émission d'un timbre où, sur un fond de broches de filatures, se détache une navette de tissage.

Les différentes corporations du monde du textile ont organisé à Lille, centre d'une région économique particulièrement vivante qui consacre une grande partie de son activité au travail de la laine et du coton, une Exposition textile internationale du 28 avril au 20 mai 1951. Cette exposition groupera plus de quarante-cinq nations appartenant à tous les continents : signe visible de la transformation des courants commerciaux et de la fin du monopole qu'avait encore gardé dans ce domaine aux XVIII^e et XIX^e siècles la vieille Europe.

Mais notre industrie n'a pas craint la comparaison de nos fabrications avec celles des producteurs des autres pays : elle n'a jamais cessé, en effet, de s'adapter aux transformations techniques, de satisfaire et de former, tout à la fois, le goût du public. Nous ne sommes plus au temps où les industries textiles étaient dispersées dans toutes les provinces sous une forme artisanale et familiale. Maintenant elles se sont concentrées et spécialisées. Elles importent de nombreuses matières premières, coton, laine, jute, lin, chanvre et soie. Elles emploient des fibres artificielles et l'on ne saurait oublier que l'initiative dans ce domaine fut donnée par un Français, Chardonnet, inventeur de la soie artificielle. Par leurs gammes infinies de produits simples ou luxueux, elles permettent d'affirmer sur tous les marchés le goût français.

Ainsi se trouvent maintenues les traditions qui, déjà au moyen âge, rendaient célèbres dans toute l'Europe les foires des Flandres, et s'affirme la volonté de notre pays de participer, par des échanges pacifiques, à la construction d'une économie mondiale prospère.